



CONCERTATION

En application de l'arrêté en date du 4 mars 2016, conformément aux dispositions des articles L.300-1, L.103-2 et suivants et R.103-1 du code de l'Urbanisme, modifié par les arrêtés en date du 18 novembre 2016 et du 3 août 2017.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE MONTREUIL

PARISIENS, BAGNOLETAIS, MONTREUILLOIS, venez participer et échanger sur l'évolution de votre quartier.

Soyez moteurs de la transformation de la Porte de Montreuil !

RÉUNION D'INFORMATION

**Vendredi 8 décembre 2017
à 18h30
au Collège Jean-Perrin
6 rue Eugène-Reisz 75020 Paris**

Un avis, une question : concertationportedemontreuil@imaginons.paris

Depuis sa nomination en début d'année 2017, l'équipe d'urbanistes TVK et Barrault & Pressaco, désignée pour accompagner la ville de Paris à la définition du projet, a travaillé à partir du diagnostic citoyen et des éléments que nous avons recueillis auprès de vous, habitants et usagers de la Porte de Montreuil.

Le 8 décembre 2017, l'équipe vous présentera sa vision de la Porte de Montreuil et l'évolution qu'elle propose pour le franchissement.

Cette rencontre permettra également aux élus de vous présenter sur la Porte de Montreuil l'appel à projet international « Reinventing Cities », placé sous le signe de la durabilité et de la résilience.